

Compte-rendu du Conseil de Quartier Centre 10 septembre 2019

Prochain Conseil de Quartier : Mardi 15 octobre 2019

Préambule : Un temps de parole a été demandé par Monsieur le Maire Tony di Martino pour présenter un projet d'aménagement de la place Salvador Allende.

Pour réduire les intrusions de véhicules sur la place (en soirée ou la nuit) et pour empêcher que les cadenas des chaînes soient régulièrement fracturés, il est proposé et présenté par la responsable des Espaces Verts, accompagnée du responsable de la Voirie, la mise en place de plantes en pot. Les pots seraient placés derrière les chaînes.

4 types de pots ont été présentés et 3 types d'arbustes. Pour les pots, le choix fait par les personnes présentes a été le type 'bacs d'orangerie'. Pour les plantes, le choix des personnes a été de demander une alternance entre l'amélanchier et le photinia. 10 bacs devraient être installés.

Le Conseil s'est ensuite poursuivi sans les élus sur les thèmes suivants :

Points abordés

Sécurité

Ce point est immédiatement discuté par les habitants présents pour rappeler les nuisances récurrentes du groupe de jeunes (dont des dealers) qui stationne une grande partie de la journée et de la nuit sur la place Salvador Allende, véhicules toutes portières ouvertes avec de la musique poussée à fond. Ces gens se sont accaparés l'espace public, font de l'intimidation par leur présence permanente et leur nombre (volonté de faire peur sachant qu'ils ne seront pas chassés). Ils peuvent également être agressifs/menaçants lorsqu'on leur fait des remarques. C'est un groupe dont le nombre varie entre 15 et 20 personnes parfois. Les nuisances sont multiples et en augmentation. Le groupe stationne sur les trottoirs et sur la place avec des appareils de musique (à fond très souvent), buvant et salissant l'espace, stationnant leurs véhicules en double file (bloquant souvent la circulation) ou sur la place Salvador Allende en ayant fracturé les cadenas des chaînes.

Pour le Conseil, ce problème semble insoluble. **Une Police inexistante ou presque**, pas ou peu de contrôles ou d'interventions.

Pour exemple, un tournage de film non autorisé par la ville s'est déroulé en pleine nuit sur la place. Après de nombreux appels, la police envoie une voiture. Les personnes qui réalisent le soit disant film indiquent aux agents qu'ils ont l'autorisation de la Mairie. Aucune vérification de la part des agents de police qui repartent en laissant la nuisance en l'état. Et ainsi pendant tout l'été (période où l'on pourrait laisser ses fenêtres ouvertes). Ces personnes pénalisent toute la population de la place, comme ils le font 365 jours par an depuis des années.

Le **problème est de nouveau posé par rapport aux effectifs de la Police**. Ceux-ci ne sont pas suffisants (malgré le retrait du Pré-Saint-Gervais dans le périmètre).

Question : Malgré des échanges entre des habitants du quartier et des personnes de ce groupe, une **médiation** (avec des médiateurs dédiés et confirmés) pourrait-elle être une solution ? Mais à cette position s'oppose le fait que ces personnes sont avant tout des dealers pour la plupart et que certains habitants souhaiteraient que la police accomplisse son travail de **répression** et/ou de **verbalisation**.

(Revoir le point 'Sécurité' CR du 6 mai 2019 et le point 'Nuisances place de la Mairie' extrait CR du 12 mars 2019 ci-après)

ASVP

Incompréhension de l'action des ASVP sur le terrain. Pour beaucoup, les ASVP ne sont pas présents et ne sont pas joignables. Les problèmes de circulation et de stationnement persistent. La verbalisation des habitants ou des commerçants est réelle, mais celle des dealers n'existe pas. (Est-ce une collusion ? Un ASVP a été vu prenant des verres avec ce groupe de personnes.)

Question : Même si certains ASVP ont suivi des formations sur les problèmes de l'environnement, peut-on encore élargir leurs compétences ? Leurs horaires peuvent-ils être revus sachant que les infractions se multiplient en fin de journée/début de soirée ? 1/3 des effectifs pourrait-il, par roulement, débiter leur journée de travail en fin de matinée ?

Puis intervient le problème de périmètre ou de juridiction ? Une personne du conseil cite pour exemple sa demande auprès du service des ASVP pour le retrait d'un 2 roues abandonné. Le service renvoie vers le commissariat. Le commissariat constate les faits, mais rien n'est fait. Nouvelle demande au commissariat, réponse : le véhicule est-il sur l'espace public ou privé ? Le sujet devient insoluble puisque qu'aucun des services ne veut prendre le sujet en main. A quand le travail conjoint entre ASVP et Policiers ?

(Revoir le point 'Stationnement' CR du 6 mai 2019 et les points 'Stationnement' et 'ASVP' extrait CR du 12 mars 2019 ci-après)

Suite à cette longue discussion : Sécurité / ASVP, le Conseil demande :

1. d'avancer le prochain conseil avec les élus au 15 octobre (19h30) et de l'axer essentiellement sur la sécurité.
2. de demander la présence du Commissaire de police ou de son représentant. Lors du Conseil de quartier du 06 mai 2019 Monsieur Guillaume Ryckewaert était présent et devait investiguer. Quelles sont les avancées des investigations, quelles sont les solutions qui seront mises en œuvre ou du moins quand seront-elles mises en œuvre ?
3. de demander la présence du responsable des ASVP pour comprendre leur organisation, leurs actions sur le terrain et non pour entendre des chiffres qui ne sont pas représentatifs de ce que les habitants ressentent.

On pourrait se demander « Est-ce que la situation sur la place sera mieux les travaux terminés ? ». En réalité, La situation actuelle est invivable et doit évoluer avant la fin du chantier de la ZAC Benoit Hure et la livraison des commerces et des habitations.

Pour cette raison, le Conseil demande que la tranquillité publique soit assurée par des rondes de police fréquentes en soirée et la nuit, comme cela avait été promis par le représentant du commissaire au précédent Conseil. En effet, la situation ne peut plus être acceptée.

Autres points évoqués

Cinq élus de Seine-Saint-Denis (Stains, Bondy, Aubervilliers, Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis) ont déposé un recours contre l'Etat pour rupture d'égalité républicaine par rapport aux autres communes françaises. Ils ont adressé une demande d'indemnité (moyens financiers et/ou humains) auprès du premier ministre et du ministre de l'économie et feront un recours administratif. **Que souhaite faire la ville de Bagnolet à ce sujet ? Peut-elle s'associer ?**

Bilan des caméras à Bagnolet – revoir le CR du 06 mai (page 3 ci-après).

Attractivité de Bagnolet Beaucoup de nouveaux habitants, mais pas assez d'activités culturelles pour tous et un mois d'aout sinistre où tout est fermé.

- A quand un office du tourisme à Gallieni pour le patrimoine architectural, les expositions, les commerces, les restaurants... ?
- A quand la signalétique des théâtres, du cinéma, de la piscine, des centres culturels, des squares, du centre de santé, ... et pas seulement la salle de sport ?
- A quand la communication auprès des Hôtels ?

Mairie Historique Quand les arbustes le long de la toiture seront-ils retirés et certaines autres interrogations des précédentes réunions auront-elles des réponses ? Revoir extrait CR du 12 mars (page 5 ci-après).

Toilettes publiques (Gallieni) A-t-on des précisions sur l'installation prévue lors de ce second semestre 2019 par la société Decaux ? Dates des travaux, date de livraison ?

Les trottinettes en ville le déplacement des trottinettes sur les trottoirs, leur stationnement pose des problèmes. Un arrêté ou une communication (dans un premier temps via les ASVP) est-il prévu par la ville ? Quelle est la position de la ville à ce sujet ?

Charte des commerçants Un travail avec des commerçants et des habitants a commencé. Un premier compte rendu a été diffusé à certains. Serait-il possible de le recevoir plus largement ?

Il semble que le nombre de participants n'a pas été suffisant. Ne faudrait-il pas proposer une nouvelle réunion qui s'appuierait sur travail déjà fait et inscrit dans ce premier CR ?

Enfin, les Elus pourraient-ils prendre connaissance des CR précédents 2019 du Conseil de Quartier et répondre aux questions toujours en suspens dont ils ont la charge ou la connaissance ?

Compte-rendu du Conseil de Quartier Centre 06 mai 2019

Prochain Conseil de Quartier : Mardi 10 septembre 2019

Préambule : Avec l'intervention du nouveau Responsable Sécurité de la Ville : Monsieur Sid Ali Smail et celle de son invité : Monsieur Guillaume Ryckewaert (Commissaire de Police), le déroulement du conseil de quartier n'a pas permis de répondre à l'ensemble des questions posées dans le CR de la dernière réunion de quartier du 12 mars 2019.

Pour cette raison, les points non abordés, pour lesquels des réponses étaient attendues, sont en annexe de ce présent CR. Les élus pourront ainsi apporter des réponses par écrit aux questions non répondues en séance.

Points Abordés

Sécurité

Nombre de policiers

Pour lutter contre la délinquance, une Brigade Territoriale de Contact (BTC) est dédiée à la Ville. La volonté est d'avoir un effectif de 10 personnes (Actuellement 5 personnes). De plus, le commissariat des Lilas couvre 4 communes. Prochainement, il ne suivra plus que 3 communes, car le Pré Saint Gervais ne dépendra plus des Lilas. L'effectif total du commissariat restera le même avec une envergure horaire de : 11 heures à 23 heures, 7 jours sur 7.

Problèmes sur le terrain

Depuis ces derniers mois (années), les nuisances (souvent de même nature) ont augmenté dans différents lieux du Quartier Centre et plus particulièrement Place de la Mairie. Citons : Vol avec violence, trafic de drogue, ivresse, bruit, horaire de fermeture de certains commerces dépassé

Des enquêtes sont en cours. Des rappels auprès des commerçants et des interpellations sont faits mais les problèmes restent identiques.

Le commissaire donne les réponses suivantes :

- Pour les consommateurs de drogue => pas d'intervention car l'objectif des enquêtes n'est pas celui-ci,
- Pour les commerçants => rappel des règles d'hygiène et de salubrité publique,
- Bruit, musique, drogue au 2 rue Berton => Des actions seront faites sur cette zone,
- Sentiment d'insécurité lorsque l'on rentre le soir surtout autour de la place de la Mairie => la BTC fera des rondes,
- Pas de retour concernant les cambriolages signalés.

Mission de police administrative et judiciaire

- Administrative - des missions de sécurité, tranquillité et salubrité publiques sont menées sous le contrôle du préfet.
- Judiciaire – les crimes, délits ou infractions causant un trouble grave de l'ordre public sont signalés au procureur de la république.

C'est avant tout un travail de fond qui est fait pour avoir un résultat dans le temps. En terme de police administrative, deux fonctionnaires travaillent et montent des dossiers :

- Les débits de boissons sont contrôlés ainsi que les commerces :
 - Contrôles URSAFF, contrôles des Impôts, contrôle des Horaires de fermeture,
 - Contrôles et Rappel des règles d'hygiène et de salubrité publique.
- Les demandes d'autorisation de fermeture tardive pour les bars ne sont autorisées que sur aval du Commissariat.

Les Caméras

Le nombre de caméras est bien de 33. Les emplacements ne sont pas communiqués en séance pour raison de confidentialité. Il n'a pas été confirmé qu'elles avaient toutes été installées à ce jour.

Elles sont ou seront connectées en temps réel et les enregistrements conservés pendant un mois seront exploités en fonction des demandes officielles et seront ensuite remontées aux entités concernées : ASVP, Maires, Elus.

Stationnement

Le nombre annoncé de PV établis depuis le début de l'année (Janvier à Mai) est de 1 255 PV. Malgré ce chiffre en augmentation, il reste des zones récurrentes dans la Ville et plus particulièrement dans le quartier Centre (voir rues citées dans le CR du Conseil de Quartier du 12 mars dernier)

Copropriété rue Pierre et Marie Curie (101)

La barrière à l'entrée de la copropriété génère un stationnement régulier de véhicules. Serait-il possible que les ASVP interviennent ?

Rappel : Il est conseillé aux copropriétaires de donner une autorisation à la Police et tous les moyens d'accès pour qu'elle puisse rentrer au sein des copropriétés. Cette autorisation est sous forme de Réquisition permanente avec tacite reconduction.

Rue Adélaïde Lahaye

Les vitres des véhicules immatriculés en province sont très souvent cassées. Existe-t-il une communication entre la ville et les hôtels ? Oui, des mesures de prévention sont faites auprès des Hôtels.

Commerces

Etude de la SEMAEST pas de mise à disposition de l'étude prévue, pas de détail précis la concernant, ni d'orientation, car cela doit être discuté en Conseil Municipal. Quelques éléments cités :

- Prémpter quelques commerces en centre ville,
- Réviser la signalisation aux endroits stratégiques ciblés par cet organisme,
- Requalifier des espaces, des activités.

Commerces du centre

- Le Bal Perdu : Nouveau propriétaire des murs et du fonds (en cours),
- Le Village : Ouverture prochaine d'un restaurant italien,
- La Belle Maison : Ouverture d'un restaurant rue Malmaison avec l'aide de la Bourse des Locaux qui porte les dossiers. (Voir site de la Ville),
- Ancien "Espace Carnot" (rue Sadi Carnot en face de la rue Jean Jaurès) : ouverture prochaine d'un restaurant américain,
- Madame Gen : Ouverture Place Mandela,

Zone Benoit Hure

- 3 locaux encore libres : 2 de 100 m2 et 1 de 40 m2.
- Commerces dont l'ouverture est prévue pour Noël : Picard, Bio c'bon, Basic fit, Lidl, un opticien, une librairie.
- Parking public 83 places pour lesquelles nous sommes en attente d'une heure gratuité à la charge de l'exploitant (ce qui est fait dans d'autres villes).

Charte des Commerçants

Une rencontre est prévue le dernier jeudi du mois de mai.

Propreté

Déchets dangereux

Cette déchèterie n'existe plus. Les déchets toxiques seront à mettre dans la déchèterie mobile qui prend tous les types de déchets. Actuellement positionné sous l'Echangeur, entre Bel Est et l'hôtel Réséda, elle sera à partir du mois de juin au Château de l'Etang (Le jour et les horaires sont à vérifier sur le site de la Mairie).

Déchets végétaux

Après réclamation de nombreux habitants sur la collecte des déchets végétaux abandonnée dans certains quartiers, une étude et un devis devraient être établis pour connaître le coût du ramassage dans les zones non couvertes.

Nettoyage mécanisé

Le nettoyage mécanisé a débuté le dernier week-end du mois de mars. Il fonctionne chaque jour de la semaine.

Dépôts sauvages

Il est signalisé que les dépôts sont fouillés pour trouver des informations sur les 'dépositaires'. Les dépôts sont, sur appel aux services, retirés le plus rapidement possible.

Corbeille : 700 corbeilles sont déployées sur l'ensemble de la ville.

Toilettes publiques (Gallieni)

Le prestataire retenu est la Société Decaux. L'installation est prévue au point Information dans le courant du second semestre.

Budget Participatif

Dépôt des projets du 15 mai au 15 septembre 2019. L'étude de faisabilité sera faite au second semestre 2019. La réalisation est prévue, selon les projets, en 2020/2021.

Château de l'Etang

Les espaces jeux dans le bas du parc du Château de l'Etang seront rouverts fin juin 2019. Deux espaces ont été rapprochés : pour les petits (1 à 5 ans) et les plus grands (2 à 8 ans) avec accessibilité PMR.

Extrait du Compte-rendu du Conseil de Quartier Centre du 12 mars 2019'

Points non abordés, pour lesquels des réponses sont attendues

Mairie Historique

- Les abords du bâtiment vont être refaits. Une dizaine de marches sera ajoutée à l'escalier existant. Ces travaux sont financés dans le cadre des travaux de réaménagement de la ZAC Benoît Hure.
- La toiture : **deux arbustes signalés, lors de précédentes réunions**, sont toujours présents sur le côté du toit de la mairie. Une intervention est à faire pour qu'ils ne continuent pas à détériorer le bâtiment.
- Où en sont les recherches de budget pour les futurs travaux. En dehors de subventions, sponsors, loto patrimoine..., des évènements pourraient-ils être organisés pour aider au financement ?
- Plus largement, des points ont-ils avancé concernant ce bâtiment ?

Rénovation des sols

Le passage piéton devant La Poste, en mauvais état, n'a toujours pas été restauré et est toujours en attente d'enrobés. Plusieurs demandes ont été faites et restent sans effet. Les travaux sont-ils programmés ?

Espaces Verts

L'affichage des règlements/horaires des Espaces Verts dont une partie avait été mis en place est aujourd'hui presque inexistant. Serait-il possible de refaire une campagne d'affichage en utilisant, autant que possible, le mobilier déjà en place pour les positionner ?

Propreté

Une campagne de propreté a été lancée : affiche, lettre aux commerçants, article dans le journal de Bagnolet Bajomag. Une information a-t-elle été faite dans les écoles ?

Les ASVP ont aujourd'hui la possibilité de verbaliser les dépôts sauvages et autres méfaits liés à la dégradation de l'environnement. Des verbalisations ont-elles été faites et de quelles natures ?

Stationnement

Problème signalé rue du Moulin, rue Lénine, rue Francisco Ferrer. Une verbalisation sur ces rues pourrait-elle être plus soutenue afin de voir une amélioration ?

Eclairage

Des demandes de changement d'ampoules des lampadaires ont été plusieurs fois demandées pour la rue du Moulin (dans les escaliers) et la rue Adélaïde Lahaye (23). Un contrôle et le remplacement pourraient-ils être faits ?

ASVP

Il est demandé que les ASVP verbalisent les vélos, trottinettes, planches et autres moyens de transports présents sur les trottoirs et les places (hors enfants). Quelle est la faisabilité de cette demande ?

Rue Béranger

La ville pourrait-elle se retourner auprès du propriétaire du terrain en haut de la rue Béranger, qui semble abandonné et non entretenu, pour que les arbres soient taillés ?

Budget participatif

Un point peut-il être fait sur les budgets qui ont été autorisés ?

Nuisances Place de la Mairie

Les cubes (devant le café et la boulangerie) devaient être modifiés pour qu'ils ne soient plus utilisés comme tables.

Où en est cette demande ?

Nettoyage Parcs

Il est remonté que l'entretien des parcs n'est pas régulièrement effectué. Pourrait-on connaître la fréquence des passages pour ces entretiens ?